

TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901 N° Siret 523 399 327 00023

Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084 1 Rue Aristide Dumont - 26400 CREST



Tel Président : 06 10 40 08 09

Email : president@touretdetours.fr

Site web : www.touretdetours.fr

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS - N° d'immatriculation : IM075100382
Assurance RCP et assurances optionnelles Groupama/Willis Towers Watson 92800 Puteaux Cedex
Garantie financière Groupama 8-10rue d'Astorg 75008 Paris

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

Séjour à PRALOGNAN LA VANOISE

Du samedi 13 au samedi 20 juin 2026 (8 jours/7 nuits)

COUT DU SEJOUR : 580 euros par personne (covoiturage* non inclus environ 100 €) (* le prix du covoiturage est donné à titre indicatif et ne rentre pas dans les prestations décrites dans cette information préalable)

Responsable du séjour : Régine DENIAU - Tel 06 88 38 90 59



Au cœur de la station traditionnelle conviviale et animée, venez découvrir les sentiers de randonnée du massif de la Vanoise dans un environnement totalement préservé du Parc National de la Vanoise, premier parc national créé en France en 1963.

Le séjour est ouvert exclusivement aux adhérents de Tour et Détours. Les participants doivent randonner régulièrement à la journée le mercredi, le jeudi ou le dimanche.

Nombre de participants et déplacements : 18 à 27 personnes maxi - minibus

Date et durée du séjour : du samedi 13 juin au samedi 20 juin 2026 (8 jours/7 nuits)

Hébergement: Village de vacances MILEADE « PRALOGNAN LA VANOISE » en pension complète.

Les paniers repas pour les randonnées sont inclus ainsi que le pique-nique du dernier jour sur le trajet retour.

Randonnées : randonnées à la journée sur 2 niveaux, accompagnées par 1 ou 2 accompagnateurs randos BE (selon nombre de participants : 1/15 maxi) - altitude maximum = 2500m

Les distances, dénivelés et rythmes de marche seront adaptés à chaque groupe. Ils seront précisés chaque jour sur place par les 2 guides accompagnateurs.

Les 2 niveaux :

- 1) entre 350 et 500m de dénivelés positifs 4 à 5h de marche par jour
- 2) entre 600 à 900m de dénivelés positifs 5 à 6h de marche par jour

PROGRAMME DU SEJOUR

<u>J1 samedi 13 juin :</u> Départ de Crest Parking Action le matin pour Pralognan La Vanoise (310km) Arrivée prévue en fin d'après-midi : Accueil, installation, apéritif de bienvenue, dîner, nuitée.

J2 dimanche 14 juin : Traditions et Flore : Les balcons de Pralognan - 2 niveaux de randonnées

Randonnée panoramique pour découvrir l'histoire du village et ses traditions (le bois, la gentiane, les liqueurs...). Une jolie approche du milieu montagnard le long des cascades de Pralognan et découverte de la flore de montagne, protégée, rare, toxique ou culinaire.

Selon niveau, cascade de la Fraîche, belvédère du bois de la Glière, le sentier balcon des cascades et le refuge des Barmettes.

Départ à pied du Village Club pour tous les niveaux - Pique nique pour le déjeuner

J3 lundi 15 juin : Les Glaciers - 2 niveaux de randonnées

Au pied des magnifiques glaciers de la Vanoise, un secteur riche au pays de la faune sauvage : chamois, marmottes, aigles royaux. Une belle randonnée aux paysages uniques pour comprendre la vie des glaciers et les paysages de Vanoise.

Selon niveau, village de Montaimont, plateau du Plan des Bos, cirque de Génépy, refuge de la Valette

Départ en minibus vers le parking du Pont de la Pêche (10 min en bus) pour tous les niveaux - Pique nique pour le déjeuner

J4 mardi 16 juin : La Route du Sel et des Tommes - 2 niveaux de randonnées

Au pied de la Grande Casse, plus haut sommet de la Savoie, sur la route du sel et des tommes, en route vers le mythique refuge Félix Faure, pour revivre l'histoire de l'alpinisme en Vanoise. Une randonnée incontournable au cœur du Parc National de la Vanoise alliant flore magnifique, faune et paysages grandioses.

Selon niveau, vallon de la Glière, lac des Vaches, tour de l'Aiguille de la Vanoise, Col de la Vanoise

Départ à pied pour tous les niveaux par accès téléphérique du Bochor. Pique nique pour le déjeuner

J5 mercredi 17 juin : Matinée libre et Champagny La Vanoise l'après-midi

Matinée libre puis déjeuner au village de vacances.

Après-midi: Pour tous les niveaux, sentier de glaciologie du vallon de Champagny et visite du centre d'interprétation GLACIALIS, retraçant l'histoire des glaciers. Puis découverte de la vallée glaciaire de Champagny le haut, un site classé incontournable. Marmottes, bouquetins et vie des glaciers.

Départ en minibus pour Champagny le haut (30 minutes) en début d'après-midi

J6 jeudi 18 juin : Panoramas, Géologie et Architecture de Montagne - 2 niveaux de randonnées

Une randonnée hors du temps sur les traces des anciens bûcherons, au travers des sentiers balcons panoramiques au-dessus du village. Vue imprenable sur la calotte glaciaire de la Vanoise et visite de hameaux typiques de montagne. Au-dessus la forêt, une géologie surprenante et unique dans les Alpes.

Selon niveau : hameau de la Croix par le sentier de la corniche, hameau de la Chollière, hameau de la montagne, plateau du mont Charvet, les crètes du Montes du Mont Charvet

Départ à pied du Village club pour tous les niveaux - Pique nique pour le déjeuner

<u>J7 vendredi 19 juin</u>: L'Agriculture de Montagne - Le Beaufort le Prince des gruyères - 2 niveaux de randonnées

L'agriculture de Montagne dans la Vallée de Chavière : un cocktail de beaufort, lacs, mar mottes et sommets panoramiques. Une randonnée au pays des marmottes, à la découverte des troupeaux de vaches tarines, moutons et chèvres alpines au cœur du Parc National de la Vanoise.

Selon niveau, alpage de Ritord par le refuge de la Pêche, les cirques de Rosoire et d'Ariande, le lac blanc de Polset, lac des eaux noires par la Rama.

Départ en minibus pour parking des Prioux (10 min) et possibilité pour tous de visiter la fabrique de beaufort avant le départ de la randonnée. Au retour, visite de la cave d'affinage du beaufort.

<u>J8 samedi 20 juin</u>: départ dans la matinée avec un panier repas - arrivée Crest prévue fin après-midi selon arrêt touristique éventuel à définir

Le programme peut être modifié sur décision du responsable ou des guides en fonction des conditions climatiques ou de la condition physique des participants.

PRIX DU SEJOUR 580 € par personne + covoiturage environ 100 €

LE PRIX COMPREND :

- o L'apéritif de bienvenue
- 7 nuits en pension complète (chambre double lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni - changement du linge de toilette en milieu de séjour - ménage de fin de séjour) du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour - vin inclus aux dîners - pique nique le jour du retour
- L'apéritif du dernier jour
- Les frais annexes suivants : 1 aller téléphérique, entrée Glacialis, visite jour du retour (à définir)
- Les soirées animées
- 2 guides accompagnateurs (mini 1/15)
- Les taxes de séjour + frais divers de dossier + frais immatriculation tourisme
- L'assurance «assistance voyageur» incluse avec votre licence.

NE SONT PAS COMPRIS:

- o Le repas de midi du jour du départ.
- Le covoiturage à régler au retour (environ 100€)
- L'assurance facultative annulation/interruption de séjour (29€)
- Les achats personnels et d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

INSCRIPTIONS:

conditions d'assurance.

Contacter Régine DENIAU 06 88 38 90 59 (sejourtd.crest@gmail.com)

- par téléphone 🛘 indiquez vos NOM et PRENOM si vous avez le répondeur
- par sms 🛘 je vous enverrai un sms indiquant que J'ai bien reçu votre demande

Si disponibilité, je vous ferai parvenir par mail :

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION
- UN BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX ASSURANCES.
- LE LIEN POUR PAIEMENT PAR CARTE BACAIRE

Votre inscription deviendra définitive après signature et RENVOI DES 2 BULLETINS, ACCOMPAGNES du paiement, soit par chèque (acompte + assurance) à l'ordre de TOUR ET DETOURS, soit par carte bancaire (acompte + assurance) et adressé à : TOUR ET DETOURS - 1 Rue Aristide Dumont - 26400 CREST - (Préciser sur l'enveloppe le séjour concerné et au dos du chèque le nom des personnes concernées).

🛮 Le bulletin d'inscription doit être correctement rempli et bien lisible avec n° de licenc	e et
adresse mail.	
🛘 Dans tous les cas, le bulletin de souscription aux assurances doit être signé (Annexe 1	1) même
si vous n'y souscrivez pas, en cochant la case attestant que vous avez eu connaissance d	des

Page 3/4

PAIEMENT:

- 1er acompte à l'inscription : 180 € + assurance optionnelle souscrite simultanément à l'inscription (29€).
- □ Impératif : même date sur le bulletin d'inscription et sur le bulletin de souscription à l'assurance.
 - Solde : 400 € au 1er mai 2026
- → PLUS SIMPLE: Vous pouvez payer l'acompte+assurance par carte bancaire par le lien qui vous sera envoyé avec les documents d'inscriptions ou nous adresser vos 2 chèques en même temps que l'inscription, chaque chèque sera encaissé à l'échéance indiquée ci-dessus... et ça évite d'oublier! Un second lien vous sera envoyé pour le paiement du solde par carte bancaire.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

- □ Annulation jusqu'au 1^{er} mai 2026 inclus : retenue du 1er acompte (180 €)
- Annulation à partir du 1^{er} mai 2026 ou non présentation au départ : retenue de la totalité des sommes versées.

000 **SAUF** :

- Si vous trouvez un remplaçant ou si nous avons des adhérents en liste d'attente
- Si vous avez souscrit l'assurance annulation et que vous remplissez les conditions requises de remboursement par l'assurance annulation.
- □□□ En aucun cas, ni la souscription aux assurances optionnelles (29€), ni le montant de la contribution tourisme (6€) ne sont remboursables,

Fait à Crest, le 22 septembre 2025

Le Responsable du séjour : Régine DENIAU

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : <a href="https://www.mtv.travel.new.new.mtv

Bulletin d'information préalable - Annexes 10 & 11 : notice d'assurances optionnelles et contrat - Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme